

AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'ANGLAIS À L'AMBASSADE DU CANADA À PARIS

M. Cliff Downey (Battle River): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Elle a trait à une plainte précise que j'ai reçue au sujet de l'incapacité des fonctionnaires de l'Ambassade du Canada à Paris de communiquer avec les Canadiens anglophones. Le ministre voudrait-il s'engager à se renseigner et à faire rapport à la Chambre à cet égard?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je le ferai, mais j'étais récemment à Paris et je me suis entretenu en anglais avec le personnel de l'Ambassade.

M. Downey: Monsieur l'Orateur, le ministre peut-il donner à la Chambre l'assurance que des Canadiens anglophones sont de service à toutes les heures pour s'occuper des Canadiens à Paris, afin de leur éviter l'obligation de se rendre à Rome pour qu'on s'occupe d'eux, comme on le signale dans la plainte qui m'a été soumise?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, j'aimerais que le député me fournisse des détails. Je fais toujours une enquête sur les plaintes de ce genre et je le ferai volontiers pour celle-ci s'il peut me donner des détails.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LES ACCUSATIONS DE DISCRIMINATION CONTRE LES FEMMES

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre chargé des questions féminines. Étant donné qu'un membre du comité chargé par le parti libéral d'étudier le rapport sur la situation de la femme a déclaré que le gouvernement fédéral et les sociétés de la Couronne sont les plus coupables de discrimination à l'endroit des travailleuses, le ministre voudrait-il examiner ces accusations et voir à l'élimination de ces cas de discrimination, s'il s'en trouve?

L'hon. Robert K. Andras (ministre sans portefeuille): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de prendre note de la recommandation de la représentante.

Mme MacInnis: Monsieur l'Orateur, le ministre s'engage-t-il à faire une déclaration sur cette question à la Chambre avant le congé d'été?

L'hon. M. Andras: Monsieur l'Orateur, je crains que ce soit prématuré.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LA COMMISSION INTERNATIONALE DE CONTRÔLE ET LA MISSION CONFIEE AU CANADA PAR LES ÉTATS-UNIS

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy Royal): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au secrétaire d'État aux [M. l'Orateur.]

Affaires extérieures. La décision de confier au Canada la mission de transmettre des messages des États-Unis à Hanoï a-t-elle été prise par une majorité des membres de la Commission internationale de contrôle?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, la Commission n'a pas été consultée à ce sujet, pas plus que les autres membres de la Commission ne nous consulteraient sur leurs initiatives pour favoriser la compréhension entre les parties en présence. Le gouvernement a assumé la responsabilité de la mission dont s'est chargé notre représentant, et elle a été ainsi interprétée par le Vietnam du Nord, qui a bien accepté le rôle de liaison du Canada.

M. Fairweather: Monsieur l'Orateur, j'espérais que je n'aurais pas à poser une question complémentaire après ma première, qui était toute simple, mais la Pologne et l'Inde savaient-ils que le Canada transmettait des messages à Hanoï?

L'hon. M. Sharp: Je ne saurais dire, monsieur l'Orateur. Je pourrais peut-être obtenir une réponse à cette question mais, comme je l'ai dit hier, ce rôle entre dans les attributions de la CIC, et nous n'avons certainement pas objecté que la Pologne transmette des messages semblables. Nous n'avons pas protesté. Nous avons jugé que cela entraînait tout à fait dans ses fonctions.

LA TRANSMISSION DE NOTES AMÉRICAINES À HANOÏ PAR UN FONCTIONNAIRE CANADIEN EN 1964—LA DOCUMENTATION ET LE COMITÉ

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant est-il maintenant prêt à renvoyer cette question au comité approprié de la Chambre, comme on l'a demandé bien des fois?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, je me suis efforcé dans ma déclaration d'aujourd'hui de donner un rapport complet de ce qui s'est passé. Si l'on pense que mes explications n'ont pas été satisfaisantes, je fournirai volontiers tous les autres renseignements que je pourrai obtenir. Je ne crois vraiment pas nécessaire de mener une telle enquête et je suis convaincu que personne ne tiendrait, pour cette raison, à interrompre les travaux du comité. Mais si, à l'avenir, le gouvernement semble avoir manqué de précision ou de franchise, je serai prêt à étudier la proposition.

L'hon. M. Stanfield: J'aurais une question supplémentaire pour le premier ministre suppléant. Permettrait-il à la Chambre de juger de ces questions en déposant les messages que M. Seaborn a transmis à Hanoï?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, je puis dire au chef de l'opposition que j'ai été tout à fait franc dans ma déclaration. Il est clair, d'après les discussions ici, que je l'ai été, car on a critiqué ce qui s'est fait à l'époque.